



Agenda culturel

-Moulin de la Gravelle

Le meunier du Moulin de la Gravelle à Lagarde-sur-le-Né propose un rendez-vous hebdomadaire au mois d'août les 13, 20 et 27 août sous la forme de visites commentées du moulin, de ses ouvrages hydrauliques et de ses matériels anciens (meules, roues à pales, pressoir à vis datant du début du XIX^e siècle) tous les mercredis après-midi à 15 h et 17 h. Première visite à 15 h et deuxième visite à 17 h. tarifs: 3,50 € par adulte et gratuit pour les enfants. Information: 05 45 78 74 50

- Maison de la Vigne et des Saveurs

L'exposition « L'artisanat local en photographies » aura lieu jusqu'au 24 août. Au travers d'une vingtaine de photographies de Philippe Roux, photographe plasticien, partez à la découverte des richesses de l'art de la Haute-Saintonge (dinandiers, tonneliers, bouilleurs de cru, poteries). La photographie et l'artisanat sont étroitement liés par la puissance et la qualité d'un savoir-faire remarquable. Entrée libre. À suivre les ateliers de cuisine « Saveurs et santé » les 20 et 21 août. Information: 05 46 49 57 11 ou www.maisondelavigneetdessaveurs.com

Écurie

Redonner le goût de la vie sauvage aux chevaux domestiques

Davina Weitowitz a ouvert une écurie active à Chantemerle, sur les hauteurs de Marsac. Elle y a adapté le concept de Paddock Trail qui consiste à laisser les chevaux en liberté sur des circuits délimités. Presque aussi actifs qu'à l'état sauvage, les chevaux mis en pension sont en meilleure santé.

« Dès l'âge de trois ans, mon père m'a mis sur un gigantesque cheval. À 11 ans, mon père m'en a acheté un et j'ai pris des cours. Depuis, la passion ne m'a jamais quitté », raconte Davina Weitowitz. Depuis quatre ans, la jeune femme de 35 ans a acheté avec son compagnon le site de Chantemerle à Marsac, à 12 km d'Angoulême. Anciennement utilisée pour des circuits de quad par le champion Thierry Chevrot, elle a immédiatement eu le « coup de cœur » pour cette propriété de 30 ha. « Je suis tombé par hasard dessus. Je ne connaissais pas du tout la Charente et Angoulême. Nous avons eu beaucoup de travail sur les bâtiments car il y avait des fuites d'eau dans les toitures », raconte-t-elle. Mais ce qui l'a le plus séduit, c'est l'espace et tous les chemins pour développer son projet lancé depuis le 21 juin.

Avec son écurie active, Davina Weitowitz propose aux chevaux domestiques une autre existence que celle qui leur ait habituellement dévolue dans les boxes, même si son écurie en possède également. Elle préfère offrir aux animaux des conditions de vie, proches de celles en pleine na-



Aux écuries du Domaine de Chantemerle, Davina Weitowitz laisse les chevaux en liberté sur le site.

ture, avec la possibilité de bouger 24 heures sur 24, d'interagir entre eux, et d'avoir une alimentation saine et continue.

Son Paddock Trail est inspiré du concept du Paddock Paradise créé par Jamie Jackson aux États-Unis en observant les mustangs au Nevada. « L'idée, c'est que le cheval bouge tout le temps comme dans la nature et mange 20 heures par jour. Leur estomac n'est pas fait pour rester sans digérer pendant plusieurs heures. Cela peut leur provoquer des problèmes de santé comme des coliques », dit-elle. Ainsi, du foin bio, produit sur l'exploitation, est mis à disposition dans des petites mangeoires remplies chaque jour pour obliger les animaux à se déplacer tout le long du parcours principal clôturé de plus d'un kilomètre. Les chevaux y trouvent tout ce dont ils ont besoin: des minéraux, du sel, des abris, du sable pour se rouler...

« Ils ont accès à de l'herbe fraîche pendant quelques heures. Contrairement aux vaches, il ne leur en faut pas trop car elle est trop riche en azote ». Il existe un deuxième parcours, passant en partie dans les bois pour les animaux un peu plus confirmés. Le coût de ce type d'hébergement équestre est de 380 € par cheval pour un mois.

Des animaux sociaux

Pour le moment, seul ces trois chevaux utilisent le Paddock Trail et des leçons sont proposées par Jean-Luc Cochet, instructeur d'équitation. Mais en septembre une cavalière de Paris qui vient vivre à Angoulême amènera deux chevaux supplémentaires. Son idée consiste à avoir en pension une vingtaine d'animaux maximums.

L'américain Jamie Jackson était fasciné par la santé et l'état des sabots des mustangs du Ne-

vada. À l'état sauvage, ils vivent en troupes, se déplacent beaucoup (en moyenne 15 km par jour). Des GPS installés sur les chevaux de Chantemerle ont permis d'établir qu'ils parcouraient au moins 13 kilomètres dans une journée. Cette vie est tout bénéfique pour la santé et l'équilibre de l'animal. « Il s'agit d'animaux sociaux qui vivent en interaction avec le troupeau. Si on les isole, comme pour les hommes, ce n'est pas bon pour eux ». Par ailleurs, même si le concept n'a pas pour finalité de préparer les chevaux de compétition, il se révèle bon pour ces derniers car ils font de l'activité toute la semaine, ils sont plus aptes au travail et ont de meilleur rapport avec le cavalier. « Les chevaux sont montés tous les jours. Cette vie ne les empêche pas d'être bon pour le dressage, le saut d'obstacle ou le concours complet. Au contraire! », affirme la jeune femme.

ALEXANDRE MERLINGEAS

Renseignements: 05 45 64 75 89 ou www.chantemerle.fr



L'écurie active de Chantemerle à Marsac est ouverte depuis le 21 juin.

Les avantages pour les chevaux

- Des chevaux sains avec des sabots en bon état.
- Des chevaux robustes et équilibrés: un meilleur partenaire pour l'équitation.
- Une durée d'échauffement réduite pour le monter car l'animal bouge tout le temps.
- Moins de problèmes digestifs.

- Les chevaux moins dominants peuvent quand même manger, car il y a assez d'espace pour éviter les conflits entre eux.
- Un maximum de distance parcourue même en hiver.
- Une tranquillité d'esprit pour le cavalier: le cheval n'attend pas dans le box, il bouge sous surveillance.